

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS1155

présenté par

M. Garot, Mme Batho, M. Favennec-Bécot , M. Philippe Vigier, M. Maudet, M. Marion,
M. Mathiasin, M. Nury, M. Sansu, Mme Untermaier, M. Aviragnet, M. Benoit, M. Philippe Brun,
M. Clouet, M. Delaporte, Mme Descamps, M. Echaniz, Mme Folest, M. Guedj, M. Henriet,
Mme Jourdan, M. Jumel, M. Leseul, M. Naegelen, M. Patrier-Leitus, Mme Pochon, M. Raux,
M. Saulignac, M. Taupiac, Mme Thomin, M. Vallaud et Mme Youssouffa

ARTICLE 23

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« et en priorité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli du Groupe de travail transpartisan sur les Déserts médicaux vise à rendre plus ambitieuse la proposition du Gouvernement de créer une 4e année de stage en médecine générale, en fléchant uniquement vers les déserts médicaux cette année, et non pas simplement "en priorité".